



## **Salaires minimums par (sous-)commission paritaire**

### **Commission paritaire 3180000: services des aides familiales et des aides seniors**

Situation au 08/04/2021 (Dernière adaptation 26/02/2015)

Voir les Sous-secteurs 3180006 et les sous-comités 3180100 et 3180200. Le document concernant le champ de compétence est consultable [ici](#).